

Grenoble, le 28 novembre 2019

Destinataire :

Indivision ODION
M. Michel ODION
1779 route Général de Gaulle
38560 JARRIE

AFFAIRE : **Projet d'aménagement d'un lotissement à Biviers.**

DEMANDE D'HONORAIRES PA28112019.

MISSION EFFECTUEE :

Documents nécessaires au dépôt du Permis d'Aménager par le bureau CEMAP (plan de composition, coupe, images de synthèses, notice).

AFFAIRES :	Montant HT	T.V.A. (20%)	Montant TTC
Permis d'aménager - forfait total	2 200.00	440.00	2 640.00

TOTAL	2 200.00	440.00	2 640.00 (euros)
--------------	----------	--------	-------------------------

Somme due : **2 640,00 euros**, valeur en votre aimable règlement à l'ordre de **Jérôme MORET** architecte.

Coordonnées bancaires :

RIB : 10278 08922 00079856145 29 EUR
IBAN : FR76 1027 8089 2200 0798 5614 529
BIC : CMCIFR2A

Domiciliation :

CCM GRENOBLE CENTRE
8 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE

Pénalités de retard au taux annuel de : 10,00 %

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

Jérôme MORET - Architecte DPLG

Inscrit à l'Ordre des Architectes. N° national : 39 601 / N° régional : 3068

26, rue de Stalingrad 38100 GRENOBLE - Tél : 04 76 17 08 29

N° SIRET : 35195290800025 / code APE : 742 A

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom.